



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-350

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2024

Sommaire

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris Boulogne-Billancourt / Secrétariat général

75-2024-06-14-00012 - Approbation du procès-verbal du Conseil
d'administration du 4 avril 2024 n°2024-07 (13 pages) Page 3

75-2024-06-14-00023 - Délibération approuvant le document unique
d'évaluation des risques professionnels du PSPBB n°2024-18 (18 pages) Page 17

Préfecture de Police / Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris

75-2024-06-14-00029 - Arrêté n° 2024-00800 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques
(1 page) Page 36

75-2024-06-14-00030 - Arrêté N° 2024-00801 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur aux premiers secours (1 page) Page 38

75-2024-06-14-00031 - Arrêté n° 2024-00802 Portant délivrance du certificat
de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (2 pages) Page 40

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris
Boulogne-Billancourt

75-2024-06-14-00012

Approbation du procès-verbal du Conseil
d'administration du 4 avril 2024 n°2024-07

DÉLIBÉRATION N° 2024 - 07

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 avril 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015, du Préfet de la Région Ile-de-France portant création de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) ;

Vu les statuts de l'EPCC PSPBB dans leur version modifiée du 25 juin 2020, approuvés par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2020 :

Considérant l'article 11 des statuts ;

Considérant le Conseil d'administration de l'EPCC qui s'est tenu le 4 avril 2024 ;

Considérant le procès-verbal du Conseil d'administration de l'EPCC du 4 avril 2024, présenté aux membres du Conseil d'administration ;

LE CONSEIL DECIDE,

1. D'approuver le procès-verbal du Conseil d'administration de l'EPCC du 4 avril 2024 ;
2. Autorise le Président et le Directeur, à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Paris, le 14 juin 2024

Signé

Le Président
M. André Mondy



99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS – BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC – 4 avril 2024 à 14h30

Lieu : Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Salle des Commissions – 24 rue Pavée 75004 Paris

Sont présents en tant que membres :

- Président : André Mondy,
- Représentante du Préfet de Région (DRAC Ile-de-France) : Séverine Magry, chef du département danse et musique de la DRAC
- Représentante de GPSO : Emmanuelle Cornet-Ricquebourg, Maire-adjointe de Boulogne-Billancourt
- Représentant de GPSO : André de Bussy, Conseiller municipal de Boulogne-Billancourt,
- Représentant de la Ville de Paris : Jacques Martial, Adjoint à la Maire de Paris en charge des Outremer
- Représentant du Président de l'Université Sorbonne Nouvelle : Michaël Ribreau, vice-président et professeur à Sorbonne Nouvelle
- Représentante de la Présidente de l'Université Sorbonne Université : Muriel Umbhauer, déléguée générale de l'Alliance Sorbonne Université
- Représentant suppléant des enseignants : Julien Chirol (musique)
- Représentants des étudiants : Alice Lentiez-Renard (musique), Sara Valeri (théâtre)
- Représentant de l'équipe administrative : Charles Coudray

Sont excusés en tant que membre :

- Vice-Présidente : Marion Ballester a donné un pouvoir à Emmanuelle Cornet-Ricquebourg
- Personnalité qualifiée : Claire Levacher, cheffe d'orchestre, a donné un pouvoir à André Mondy
- Représentant de la DGCA – Ministère de la Culture : Christopher Miles, a donné un pouvoir à la DRAC (Séverine Magry)
- Emile Meunier, conseiller municipal de la Ville de Paris, a donné pouvoir à Jacques Martial
- Annick Allaigne, Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, a donné un pouvoir à Muriel Umbhauer
- Valérie Bezançon, représentante des enseignants du département théâtre, a donné un pouvoir à Sara Valeri
- Carl Portal, représentant des enseignants du département danse
- Lena Ravel, représentante des étudiants du département danse, a donné un pouvoir à Alice Lentiez-Renard

Est excusée en tant qu'invitée permanente :

- Mélanie Legrand, inspectrice Principale des Finances Publiques Pôle Gestion Publique DRFIP

REÇU EN PREFECTURE

11 membres (avec 7 pouvoirs) étant présents, le Conseil d'Administration peut se tenir et valablement des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le 14/06/2024

99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

Sont également présents en tant qu'invités permanents :

- Claude Georgel, Directeur du PSPBB
- Emmanuelle Desouches, Secrétaire Générale du PSPBB

Sont également présents en tant qu'invités :

- Olivier Moriette, directeur adjoint, DAC de la Ville de Paris
- Garance Ahounou, Responsable du pôle subvention, BEAPA, DAC Ville de Paris
- Philippe Chamart, DGA Culture et sports, GPSO
- Bénédicte Boisbouvier, Conseillère musique DRAC
- Benoît Girault, Directeur du CRR de Paris
- Carine Bonnefoy, Directrice du département musique du PSPBB
- Serge Tranvouez, Directeur du département théâtre du PSPBB
- Hélène Chapput, responsable des opérations budgétaires et comptables
- Françoise Vidonne, Secrétaire de Direction



99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 22 décembre 2023 – Vote

Vie de l'établissement - pédagogie

2. Compte rendu du Conseil pédagogique du 22 mars 2024 – Information
3. Bilan des candidatures aux concours Musique et Danse - Information
4. Modification du règlement général des études – Vote

Budget

5. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 – Vote

Ressources humaines

6. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein du PSPBB - Vote
7. Modalités d'attribution des titres restaurant au sein du PSPBB - Vote
8. **Validation du nouveau projet du Directeur du PSPBB dans le cadre du renouvellement de son mandat - Vote**

Questions diverses



99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

André MONDY salue les membres du Conseil d'administration. Il indique que le comptable n'est pas là ce qui pose un problème sachant qu'il doit présenter le compte de gestion. Il propose donc que les comptes 2023 soient vus rapidement et qu'on revienne dessus au moment du vote du BS. Les vrais enjeux du Pôle se poseront à ce moment-là.

Il demande à l'assemblée l'autorisation d'enregistrer. Il n'y a pas d'objection de la part des membres.

Il constate que le quorum n'est pas atteint car ne sont pas encore arrivés Emmanuelle Cornet Ricquebourg, André de Bussy et Julien Chirol. Il décide de débiter la séance à 14h38 par les points d'information ne nécessitant pas de vote.

Vie de l'établissement - pédagogie

2. Compte rendu du Conseil pédagogique du 22 mars 2024

Claude GEORGEL présente le compte-rendu du Conseil pédagogique du 22 mars 2024, essentiellement d'actualité et de mise à jour réglementaire en particulier sur les maquettes des D.E. de professeur de musique accompagnement et formation musicale. Le compte-rendu écrit sera envoyé ultérieurement. Il fait le point sur la 2ème édition du festival du PSPBB qui a vu une importante création transversale avec Aurélie Saraf, Carl Portal et Marcus Borja. Une dizaine d'étudiants par département était concernée. Cette création a satisfait beaucoup de monde, même si la réalisation a été particulièrement compliquée, le résultat était très abouti. En revanche, d'autres présentations qui se sont tenues dans la journée ont eu moins de fréquentation. Il faut que le festival trouve son format. On a tout de suite fait un bilan pour préparer la troisième édition. Ajuster le projet pour que le festival soit représentatif de nos activités et rencontrer l'ensemble des publics potentiellement concernés par ces travaux : enseignants, public extérieur. Le lieu choisi, la MPAA, n'est pas assez visible. Claude Georgel a également présenté devant le Conseil pédagogique le bilan du pôle santé, nouvellement mise en place, depuis environ un an. On a confirmé la mise en place de deux conférences, dont une sur l'hygiène de vie et la diététique à destination des étudiants. Ces sujets se rattachent à des questions de santé et de sérénité, et de la vie étudiante qu'on sait difficile à Paris et dans les différents lieux d'enseignement du PSPBB. Également une nouvelle conférence sur le corps dans le cadre de la formation DE musique.

[Arrivée d'André de Bussy et Emmanuelle Cornet-Ricquebourg à 14h47, le quorum est atteint.]

Il y a eu également un bilan sur la lutte contre les VHSS, notamment en précisant le dispositif autour d'Emmanuelle Desouches, référente, et également une présentation des grands axes du projet de Claude Georgel.

Le compte-rendu écrit arrivera ultérieurement car le Conseil pédagogique est très récent.

Maintenant que le quorum est atteint, le Conseil d'administration peut se prononcer sur les points présentés au vote.

Le Président annonce la nomination de Claire Levacher comme nouvelle personnalité qualifiée, on passe à 19 membres nommés ou élus, ce qui fait monter le quorum à 10.

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 22 décembre 2023

Tous les membres ont reçu le procès-verbal du Conseil d'administration. Aucune remarque n'est formulée.



Vote : le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'administration de l'EPCC du 22 décembre 2023.

5. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023

Le Président rappelle que le comptable public n'est pour la deuxième fois pas représenté au Conseil d'administration. Ce qui pose problème pour la validité des travaux car il s'agit d'adopter le compte de gestion dont il est responsable. Le vote a quand même été maintenu. Il y a des incertitudes sur l'affectation du résultat. Car le PSPBB alimente très régulièrement les réserves. Les réserves semblent ne jamais être reprises pour les dépenses auxquelles elles sont affectées, ce qui pose un problème. Avec les nouvelles normes comptables le PSPBB pourra voter des crédits à répartir ainsi que procéder à l'autorisation de programmes et aux crédits de paiement. Sur les crédits à répartir, c'est utile car les décisions de dépenses sont prises au cours du dernier trimestre de l'année, avec incertitudes sur le fait que cela va s'inscrire dans l'année, notamment l'engagement des enseignants. Il faut s'habituer à une pluriannualité. L'excédent est dû à la pluriannualité (dépenses décalées) et aux efforts de la ville de Paris et de l'Etat. Mais notre rôle n'est pas d'alimenter le fonds de roulement du PSPBB.

Aucune remarque n'est faite.

On vote le compte de gestion avec affectation du résultat et le compte administratif en même temps.

Emmanuelle Cornet-Ricquebourg constate que les collectivités ont des difficultés à faire venir le comptable public aux conseils d'administration.

Vote : le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2023

4- Modification du Règlement général des études (RGE)

Le Président constate que la modification du RGE est un débat récurrent devant le Conseil d'administration.

Charles Coudray présente deux documents, ce sont seulement les maquettes du DE Formation musicale et DE accompagnement.

Il s'agit de prendre en compte de nouvelles formations accréditées pour ces deux diplômes. La discipline piano accompagnement du DNSPM vient rejoindre les autres disciplines : classique à contemporain et musique ancienne. Et il y a une maquette spéciale pour le DE de Formation musicale car il n'existe pas de DNSPM dans cette discipline.

[Arrivée de Julien Chirol à 14h59]

Bénédicte Boisbouvier demande des précisions sur le DE accompagnement option musique. Charles Coudray répond que c'est une mise en conformité.

Vote : le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification des deux maquettes présentées et donc du RGE

8. Validation du nouveau projet du Directeur du PSPBB dans le cadre du renouvellement de son mandat

Le Président rappelle que le contrat de Claude Georgel se termine en septembre 2024. Les mandats



de Directeurs ont été réduits de 5 à 3 ans afin de pouvoir réexaminer leurs projets. Légalement le Conseil d'administration doit adopter le projet qui va servir de cadre au renouvellement du contrat que Claude Georgel a accepté. Quand Claude Georgel aura terminé sa présentation, il y aura un débat.

Claude GEORGEL présente brièvement son projet car le document écrit a déjà été reçu par les membres du Conseil. C'est un document qui est plutôt une feuille de route, un cadre général, sur lequel il souhaitait avoir une validation et s'accorder sur un sens commun à ce projet. Le PSPBB est un projet encore en cours de structuration, d'installation. Il a d'excellents atouts déjà, néanmoins il y a un certain nombre de points sur lesquels il a besoin d'être consolidé, réaffirmé. C'est un projet sur le long terme mais c'est aussi une urgence. Le document présenté propose ce double regard de temps long et immédiat. Le PSPBB est un pôle à observer attentivement parmi les autres Pôles, qui peut être un modèle car lié à des collectivités de très haut niveau, sans oublier la qualité des partenaires universitaires. C'est un modèle qui peut être ambitieux, qu'il souhaite avec la meilleure ambition possible au sein des collectivités territoriales pour que chacune s'y retrouve au sein de sa propre politique publique. C'est un souffle qu'il propose de partager ensemble.

Il remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration, le Président, l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives du PSPBB pour leur confiance accordée lors de ce premier mandat.

Claude Georgel quitte la salle du Conseil.

André MONDY peut ouvrir les débats sur le nouveau projet et le mandat du directeur.

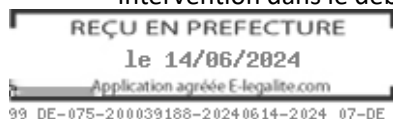
André Mondy rappelle que le conseil d'administration du PSPBB est constitué des collectivités publiques co-finançantes : Etat, GPSO, Ville de Paris, des universités, des représentants des étudiants et des enseignants. Il est important que chacune de ces entités puissent s'exprimer sur le projet de Claude Georgel.

André MONDY ouvre le débat et donne la parole à la représentante des étudiants du département Théâtre.

Sara VALERI remercie l'assemblée de pouvoir exprimer la parole collective des étudiants. Les étudiants du département théâtre accueillent très favorablement le projet de Claude Georgel. C'est bon d'avoir un document écrit. Il est bien entendu que ce sont des grandes lignes et une dynamique de long terme. Ils accueillent également très favorablement le pragmatisme du bilan qui fait état des choses qui avancent et de ce qui reste des difficultés structurelles qui sont sans cesse rappelées par les étudiants : absence d'internet (wifi), pas d'agent d'accueil dans les locaux et dysfonctionnements divers. Le projet recherche une identité et un potentiel unique dans ce Pôle supérieur, ce que les étudiants soutiennent. Ils souhaitent néanmoins attirer l'attention sur les orientations données au projet et les conséquences pour les étudiants. Ces enjeux de distinction et d'unité doivent être distingués de l'unité pédagogique. S'il faut rester plus près de la réalité professionnelle, les étudiants ont l'impression d'être en lutte avec Claude Georgel notamment sur le nom de l'ESAD. L'enjeu est également dans le nom du département, reconnu, historiquement et professionnellement, en tant qu'« ESAD ». C'est extrêmement précieux de conserver ce nom et ce serait préjudiciable de le faire disparaître.

André MONDY interrompt Sara Valeri afin de donner la parole aux autres membres du Conseil d'administration compte tenu du temps de débat imparti pour pouvoir procéder au vote avec le quorum requis et la représentation des collectivités publiques co-finançantes. Il proposera en fin de séance à la représentante d'intégrer au PV de ce Conseil d'administration un texte complémentaire à son temps de parole écourté.

Alice LENTIEZ-RENARD déclare ne pas avoir eu de retour des étudiants de musique quant à son intervention dans le débat.



Julien CHIROL explique d'une manière générale la difficulté, compte tenu de l'éclatement géographique des enseignements, d'obtenir des informations ou remarques destinées aux débats lors du Conseil d'administration de la part des professeurs. Néanmoins les enseignants se plaignent d'une communication lente et peu fluide entre l'administration et l'équipe pédagogique en particulier dans le domaine Classique à Contemporain. Il manque singulièrement de visibilité et de clarté quant aux dates d'inscription aux concours d'entrée 2024/2025. Cette année la date limite était trop tôt dans l'année. De nouvelles interrogations sur les modalités de recrutements, ils aimeraient avoir plus de visibilité sur le nombre d'étudiants qui sera recruté.

Muriel UMBHAUER rappelle que le PSPBB est membre de l'Alliance Sorbonne Universités et que Claude GEORGEL y est très impliqué, très présent au sein des différents comités de pilotages et sur des projets qui concernent en particulier la mise en place de la formation continue et sur les programmes de MASTER en collaboration avec l'UFR de musicologie. Il y a des discussions également sur le conférant grade qui modifie les choses à l'université mais qu'il y a un travail pour aboutir à quelque chose de constructif.

Michaël RIBREAU, pour la première fois au Conseil d'administration en tant que vice-président de Sorbonne Nouvelle, n'a rien de particulier à ajouter.

André de BUSSY remarque qu'il y a parfois une incompréhension du positionnement du Pôle vis-à-vis des conservatoires. Il suggère qu'un membre du Conseil d'administration puisse être présent de temps en temps lors des réunions entre les trois directeurs, pour apprécier en tant que témoin ou facilitateur l'entente entre les trois directeurs.

Séverine Magry répond qu'il faudrait que ce soit l'Etat qui soit présent, s'il devait y avoir une présence d'un partenaire public, car l'Etat est garant de l'enseignement supérieur et que le PSPBB est un établissement d'enseignement supérieur ce que ne sont pas les conservatoires. Elle ajoute que le projet de Claude Georgel a fait l'objet d'échanges préalables avec l'Etat. La DRAC rappelle son attention particulière sur la complémentarité du projet avec le PS'93. Cette complémentarité est souhaitée par une partie importante des enseignants du Pôle Sup'93, à penser en articulation avec le CNSMDP.

Jacques MARTIAL porte un jugement favorable sur le projet de Claude Georgel qui est pertinent en termes de visibilité dans son inscription dans son champ de compétence. La Ville de Paris est favorable au renouvellement du mandat de Claude Georgel. En revanche la Ville de Paris ne peut pas s'engager dans la réponse à l'augmentation des moyens humains et financiers demandés dans le projet.

Alice Lentiez Renard, dit qu'il n'y a malheureusement pas d'échanges entre les étudiants, faute de lieu commun, et qu'elle n'a pas de retour à faire.

Serge Tranvouez soulève le fait qu'il manque des éléments sur l'insertion professionnelle.

Pas de remarque de la part de l'équipe administrative.

Le Président rappelle que Claude Georgel est détaché de la Ville de Paris. Il procède au vote.

Votes pour ; 14 voix (Muriel Umbhauer, Annick Allaire, André de Bussy, Emmanuelle Cornet Ricquebourg, Marion Ballester, André Mondy, Claire Levacher, Charles Coudray, Julien Chirol, Jacques Martial, Emile Meunier, Mickaël Ribreau, Séverine Magry, DGCA)

Abstentions : 4 voix (Sara Valeri, Alice Lentiez Renard, Valérie Bezançon, Lena Ravel)

Contre : 0



Vote : le conseil d'administration approuve à la majorité le projet de Claude Georgel et le renouvellement de son mandat

[André de Bussy quitte comme prévu le Conseil d'administration.]

Le Président indique que tous ces échanges feront l'objet d'une revoyure relativement permanente. Le Conseil d'administration l'évoquera au niveau budgétaire, sur les conséquences pluriannuelles de ces propositions. Notamment les nouveaux locaux (conjoncturel) et le structurel. Sur les questions des différences entre les trois départements, constitutives de l'identité du Pôle. La pluridisciplinarité doit-elle rester un objectif ? Il faudra voir également les liens avec l'université. La question de l'insertion professionnelle n'est pas non plus la même entre les départements. Est-ce que les financements vont se maintenir ? Tout cela va être revu au cours des trois prochaines années. Le Président rappelle que son mandat se termine en juin 2025.

6. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein du PSPBB

Emmanuelle Desouches présente le projet de délibération pour la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à verser en 2024. Elle explique que cette prime de pouvoir d'achat a fait l'objet d'un décret en octobre 2023 donnant la possibilité aux employeurs publics de la verser aux agents ayant les salaires les plus bas. Cette prime concerne les agents dont les revenus, entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 est inférieur à 39 000 € brut sur cette période. Le PSPBB a souhaité mettre en place cette prime. Le CST a donné un avis favorable. Le coût global pour le Pôle est de 2870 €. Cette prime ne concerne pas les personnels enseignants.

Vote : le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein du PSPBB

7. Modalités d'attribution des titres restaurant au sein du PSPBB

Le Président introduit cette délibération en expliquant qu'il s'agit de répondre à une demande du comptable public.

Emmanuelle Desouches présente ce point. L'association de préfiguration de l'EPCC délivrait des titres restaurant à ses salariés. Lors de la reprise des contrats de travail de ces salariés par l'EPCC, ces titres ont été maintenus dans le respect de l'obligation de maintenir les mêmes conditions aux agents. L'équipe de la DRFIP ayant changé, ils ont demandé ce justificatif. Il n'y a pas de modification de la part du PSPBB puisque ces titres sont délivrés depuis 2016.

Le Président relève un changement d'attitude de la DRFIP. Ce sera peut-être un sujet à évoquer avec la DRAC.

Vote : le Conseil d'administration approuve à l'unanimité les modalités d'attribution des titres restaurant

[Claude GEORGEL rejoint le Conseil après le vote la salle du Conseil.]

André MONDY fait part du vote à Claude Georgel, le Conseil d'administration a décidé de renouveler son mandat. Il félicite Claude Georgel pour ce résultat. Il faudra évoquer les points particuliers qui ont



été soulevés lors des débats mais ce sont des sujets déjà connus de lui. Claude Georgel remercie le Président.

3. Bilan des candidatures aux concours Musique et Danse

Le Président rappelle que le PSPBB avait procédé à une réduction des recrutements d'étudiants en musique à la rentrée 2023.

Emmanuelle Desouches explique que les informations sur le genre et le sexe des candidats sont données et qu'elles coïncident cette année.

Claude GEORGEL présente le bilan des candidatures des étudiants aux concours de recrutement 2024 du PSPBB.

On a recueilli un bon nombre de candidature qui est correct pour ce qui concerne la musique. Après l'année de suspens la reprise n'est pas à plein, il faut rétablir la confiance. Bilan décevant pour le concours de DE de formation musicale (1 seule candidate). C'est pourtant un parcours qui fait l'objet d'une attente très forte. On va améliorer nos circuits d'informations et liens avec les conservatoires. Il pourrait y avoir une explication : dans quelle mesure n'y a-t-il pas un hiatus entre l'attente des employeurs et le souhait de se former pour entrer dans ce métier, l'engagement que représente la professionnalisation dans ce métier. Est-ce que c'est un choix par défaut ? En ce qui concerne la danse il y a moins de candidatures par rapport aux autres années bien que les prérequis aient été modifiés.

D'autre part le concours de recrutement en Master Improvisation et Création, en collaboration avec Paris 8, a été suspendu en accord avec l'Université. Cette décision correspond à une situation de transition, nouveaux Master et conférant grade. Le dialogue avec Paris 8 n'a pas été très riche mais de leur côté il y a également une transition en cours.

Conformément au nouveau plan de recrutement mis en place depuis 2023, il n'y a pas de concours pour le DNSPC en 2024.

André MONDY demande à ajouter un point lors du Conseil d'administration à la rentrée sur la préparation et les modalités d'organisation des examens de recrutement des étudiants en 2025. Il faut s'interroger sur l'attractivité de ces professions, le climat culturel actuel n'est pas forcément favorable. Ce point sera consacré à la préparation des concours 2025. Si le sens de la pente est la raréfaction des étudiants, il faudra se poser plusieurs questions.

Julien CHIROL demande si le DE d'accompagnement sera effectif à la rentrée 2024. Charles Coudray répond que oui.

Questions diverses

Le Président annonce un point sur les locaux. Il rappelle que l'équipe administrative vient de quitter les locaux du Boulevard Berthier qui étaient un lieu provisoire mais que ce provisoire a duré six ans. Que cette équipe est actuellement dans un espace de coworking dans des conditions peu confortables même si les locaux sont beaux. Un projet de long terme avec la rue de Noisy le sec en partage avec le CRR de Paris est à moyen terme avec une implantation dans les locaux de la bibliothèque de la Place des fêtes, qui suit son cours et sera un peu plus onéreux que les locaux de Berthier.

Olivier Moriette indique que le bail a été officiellement résilié par le DAC. La bibliothèque va s'installer dans la médiathèque James Baldwin (19è). Ils libèrent progressivement l'espace. Le PSPBB souhaite quitter au plus tard les locaux partagés le 30 juin pour s'installer le 1^{er} juillet. Il reste encore une



incertitude car il n'était pas certain que la DAC puisse continuer d'utiliser ce site. Il n'a pas eu vent d'une augmentation du loyer disproportionnée. A partir du moment où les agents de la bibliothèque seront partis, il faudra voir dans quelle mesure Paris Habitat fera une mise au propre des locaux. Le dossier donné par Claude est bien parti. Ensuite on n'a pas encore eu le retour de Paris Habitat.

André Mondy indique qu'on va avoir un problème de calendrier budgétaire car les crédits ne pourront être ouverts qu'au moment du budget supplémentaire qui ne peut intégrer qu'une fois l'intégration des excédents antérieurs. Il faudrait voir si Paris Habitat peut avancer. Olivier Moriette envisage que si le PSPBB finance les travaux, il faudra négocier une gratuité des premiers mois de loyer.

Charles Coudray demande s'il y a une date officielle fixée pour la décision d'attribuer les locaux au PSPBB. Olivier Moriette répond que ça a déjà été arbitré au niveau de la Ville. Il ne sait pas encore ce qu'il en est du côté de Paris Habitat mais il ne devrait pas y avoir de surprise.

André Mondy : le Conseil d'administration d'automne fera un point travaux et équipement sur les locaux place des fêtes, l'ESAD, le projet de la Région Ile de France à Argenteuil et avec le Pôle SUP93 dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle.

Le Président MONDY remercie les membres du Conseil d'administration, félicite Claude Georgel et fixe la date du prochain Conseil d'administration au 14 juin 2024.

La séance s'achève à 16h08

Annexe du 9/05/24, texte de Sara Valeri représentante titulaire des étudiants de l'ESAD/PSPBB au C.A. :

Le renouvellement de mandat de Monsieur Claude Georgel à la direction du PSPBB est une étape institutionnelle importante qui nécessite un dialogue de fond entre les équipes administratives et pédagogiques, les équipes de direction, les représentations des partenaires, et les représentations étudiantes.

En tant que représentante titulaire des étudiantes et étudiants de l'ESAD/PSBB au Conseil d'Administration (C.A.), je regrette que ma contribution durant notre dernière session n'ait pas été accueillie de manière à favoriser un échange profitable à toutes et tous. C'est pourquoi je saisis l'opportunité de compléter ce compte-rendu, étant entendu que les contraintes organisationnelles et symboliques qui pèsent sur de telles réunions ne devraient pas obstruer les mécanismes de représentation étudiante, qui s'avèrent déjà fortement limités par le déroulement régulier des C.A.

Les étudiantes et étudiants de l'ESAD/PSPBB et moi-même déplorons par ailleurs la réputation de dissensus systématique qui nous a été informellement attribuée ces dernières années. Ce qui n'est autre qu'une implication dynamique et critique constante dans la vie du Pôle, dont nous sommes, en tant qu'étudiants, les principaux intéressés, ne peut en aucun cas être considéré comme du militantisme ignorant, et conséquemment discrédité.

I. Notre engagement vis-à-vis du projet de valorisation du PSPBB

Les étudiantes et étudiants de l'ESAD/PSPBB accueillent les objectifs de valorisation du Pôle visés dans le projet de Mr. Claude Georgel. Nous sommes conscients que ce travail d'affirmation est constructif et qu'il vise une meilleure reconnaissance de notre établissement d'enseignement supérieur dans le paysage territorial, national et international. En ce sens, nous avons investi avec constance et engagement les canaux de communication formels et informels récemment ouverts par la direction, et avons affirmé notre volonté d'un dialogue sincère sur les modalités et conséquences pratiques d'un tel projet d'avenir.

Nos prises de parole, bien que conditionnées par nos besoins réels à l'ESAD, ne sont jamais sans considération



99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

pour les activités et perspectives professionnelles de nos camarades des Départements Danse et Musique — bien au contraire. Nous nous engageons fortement pour une valorisation de ces cursus telle que l'ambitionne Mr. Claude Georgel.

Preuve significative de notre engagement vis-à-vis de nos camarades et de la direction, le nouveau Bureau des Étudiants (BDE) est composé à 80% d'étudiants du Département Théâtre, qui mettent en œuvre des actions concrètes pour favoriser la communication, la compréhension mutuelle et la transversalité entre les différents Départements.

Plus généralement, nous sommes et avons toujours été les premiers à chérir les possibilités de transversalité dès lors que les conditions étaient réunies pour mener un travail de recherche exigeant et serein. La plupart d'entre nous sommes aussi, à différents niveaux, danseurs, musiciens, chanteurs, sportifs de haut niveau, écrivains, metteurs-en-scène, porteurs de projet... Une pluridisciplinarité inhérente et essentielle à la pratique de notre art sur la scène contemporaine.

Nous soutenons donc les efforts visant à créer davantage d'espaces d'échanges et de création artistique entre étudiants du Pôle, tout en soulignant l'importance de préserver l'identité singulière de chaque pratique, de chaque Département, de chaque spécialisation.

En ce sens, il nous semble important d'assigner à chaque évènement transdisciplinaire ad hoc (Journées transversales, Festival du PSPBB) une ambition claire, qui ait du sens pour chaque participant au-delà de la nécessité administrative formelle. Trop de rencontres artistiques sont manquées faute d'avoir été pensées avant tout pour et par les étudiants.

II. Un projet de formation qui nous semble déconnecté de la réalité du monde professionnel : la transversalité comme modèle administratif inopérant

A l'ESAD/PSPBB, nous considérons notre formation comme une porte d'entrée directe vers le monde professionnel. Nous bénéficions d'une singularité statutaire, historique et symbolique équivalente aux autres écoles nationales d'art dramatique francophones, et qui s'appuie sur un large réseau de professionnels de la scène dramatique contemporaine, constamment enrichi par notre Directeur, Mr. Serge Tranvouez.

Cette situation n'étant pas égale dans tous les Départements, il nous paraît primordial d'appuyer le travail de valorisation qu'effectue Mr. Claude Georgel vis-à-vis des cursus Danse et Musique, qui sont encore trop régulièrement assimilés à des formations de conservatoire alors qu'ils offrent des perspectives professionnalisantes bien plus abouties.

Cela dit, nous affirmons que le projet de valorisation et d'unité porté par Mr. Claude Georgel ne doit pas se mener « par le haut », via l'imposition d'une identité transdisciplinaire purement administrative qui serait déconnectée des attentes réelles du milieu professionnel.

De manière pragmatique, mettre en avant une identité transdisciplinaire théâtre/danse/musique n'a de sens, dans le milieu théâtral, que si l'on souhaite se spécialiser dans le genre de la Comédie Musicale, ce qui ne correspond pas, loin s'en faut, à notre formation réelle à l'ESAD. C'est pourquoi nous avons tant attiré l'attention sur la portée symbolique déterminante du nom historique de l'ESAD, que nous avons encore le sentiment de devoir protéger et promouvoir. Sa dévalorisation ou son effacement au profit d'un nom plus englobant serait préjudiciable pour les futurs comédiens professionnels que nous sommes, pour nos alumni qui n'auraient pour ainsi dire plus d'attache institutionnelle clairement identifiable, mais aussi et surtout pour l'entière du Pôle, qui pâtirait certainement d'un recul des inscriptions au concours Théâtre et d'une difficulté supplémentaire à l'insertion, déjà rendue complexe par la pression budgétaire.



Notre persévérance à conserver ce nom ne tient pas d'une cristallisation égoïste ou d'une volonté de distinction à tout prix, mais au contraire d'une connaissance juste du milieu professionnel dans lequel nous nous inscrivons, des cadres symboliques qui s'y rattachent irrémédiablement, et qui ne fonctionnent pas exactement, qu'on le veuille ou non, selon des critères universitaires standard. Il s'agit surtout d'un cas d'étude éclairant quant aux orientations données au projet du PSPBB dans son ensemble, et vis-à-vis duquel nous souhaitons nous positionner.

En ce sens, nous revendiquons une symbiose sur un modèle souple, qui tienne compte de l'histoire de chaque Département ou École, des particularités et de la force de chaque domaine de discipline. C'est selon nous le seul moyen de défendre à la fois la qualité pédagogique et professionnalisante du PSPBB, et sa pertinence administrative et politique.

Parce que ces raisons n'ont pu être énoncées, entendues, ou débattues, nous avons décidé de nous abstenir lors du vote de renouvellement de mandature. Pour autant, nous exprimons notre confiance en la personne de Mr. Claude Georgel et avons bon espoir que les cadres de communication qu'il met en place continueront d'être productifs à l'avenir.

Au plaisir de poursuivre ce travail ensemble.

Sara Valeri



99_DE-075-200039188-20240614-2024_07-DE

Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris
Boulogne-Billancourt

75-2024-06-14-00023

Délibération approuvant le document unique
d'évaluation des risques professionnels du PSPBB
n°2024-18

Délibération 2024-18

Objet : Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015, du Préfet de la Région Ile-de-France portant création de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) ;

Vu les statuts de l'EPCC PSPBB dans leur version modifiée du 25 juin 2020, approuvés par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2020 :

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 5 juin 2024 ;

Considérant l'article 11 des statuts : Le Conseil d'administration délibère notamment sur les orientations générales de la politique de l'établissement ;

Considérant la présentation effectuée devant le Conseil d'administration pour la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels, en tant qu'obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, l'établissement a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans l'établissement afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.



Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de l'établissement.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée et matérialisée auprès du service des ressources humaines.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

1. de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le plan d'actions annexés à la présente délibération ;
2. d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.
3. Autorise le Président et le Directeur, à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Paris, le 14 juin 2024

Signé

Le Président
M. André Mondy



PSPBB

musique

danse

théâtre

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Structure:	PÔLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT
Adresse:	14 Rue de Madrid
CP / Ville	75008 PARIS
Tel :	01 40 55 16 64
Fax:	
Code APE	8412Z
Activité	Etablissement public de coopération culturelle

EvRP	DATE DE REALISATION INITIALE	30/09/2019
------	------------------------------	------------

DATE DE MISE A JOUR

28/05/2024

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com

99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

- 1 Présentation
- 2 Sommaire et méthodologie
- 3 Réglementation
- 4 Représentants et participants
- 5 Unités de travail
- 6 Grille de recueil
- 7 Estimation et priorisation des risques
- 8 Evaluation et plan d'actions
- 9 Liste des risques

Méthodologie

Définitions:

Danger: Ce qui peut créer un dommage pour la santé.

Situation dangereuse: Situation où le salarié est exposé au danger

Risque: Evènement lié à l'exposition au danger.

ONGLETS

Définir les participants à la démarche

Formaliser les noms, prénoms, fonctions, date et signature des participants à la démarche

Représentants et participants

1/ Définir les unités de travail: onglet unité de travail (UT)

Dans une unité les salariés sont exposés aux mêmes dangers de façon homogène: définir vos unités

Unités de travail (UT)

Dupliquer l'onglet évaluation et plan d'actions pour avoir un onglet par unité

Evaluation et plan d'actions

Dupliquer la grille de recueil pour en avoir une par unité

2/ Repérer les dangers, identifier les risques: par UT

Utiliser la grille de recueil pour décrire les situations de travail: cela permet de repérer les dangers et les situations dangereuses

Grille de recueil

Reporter les dangers et les situations dangereuses issus de la grille de recueil, dans l'onglet évaluation et plan d'actions

Evaluation et plan d'actions

Identifier les risques pour chaque situation dangereuse relevée

Evaluation et plan d'actions

3/ Estimer et prioriser les risques

On va utiliser la fréquence d'exposition aux dangers (F), la gravité du dommage liées aux risques encourus (G), et l'atténuation liée aux mesures de prévention existantes (FA)

Estimation et priorisation

Plus les mesures de prévention existantes sont efficaces, plus le risque résiduel va diminuer

Risque brut : $RB = F * G$ Risque résiduel : $RR = RB / FA$

Estimation et priorisation

Effectuer l'estimation des risques définis au point 2/ et les prioriser.

Evaluation et plan d'actions

4/ Définir un plan d'actions en tenant compte de la priorisation des risques

Définir les actions proposées, elles vont correspondre à un facteur d'atténuation (FA) et le nouveau risque pourra être calculé (RR)

Evaluation et plan d'actions

Définir un chargé du suivi de l'action et une date de réalisation prévue et de réalisation.

Evaluation et plan d'actions

5/ Mise à jour

Reprendre les étapes 2 à 4, l'objectif étant que les risques résiduels diminuent au fur et à mesure du temps, et que les risques "acceptables" en vert ne deviennent pas jaune, orange voire rouge.



Directive cadre du 12/06/1989

Loi du 31 décembre 1991 (Transposition de la directive de 1989 en droit français)

Décret du 5 novembre 2001 (Art R4121-1)

- Transcription de l'évaluation des risques dans un D.U.

Circulaire du 18 avril 2002

- Précision sur l'élaboration du document unique et sa rédaction.

Décret du 17 décembre 2008

- D.U. mis à disposition des travailleurs, avec affichage des modalités d'accès.

Article L4121-3 du 4 août 2014

- Mise à jour moins fréquente dans les établissements de moins de 11 salariés sous certaines conditions.



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Représentants et participants à la démarche

Autorité territoriale	André MONDY		
Direction	Directeur	Claude Georgel	Secrétaire Générale
Redacteur:	Camille REIBEL-CASTRO	Fonction:	Emmanuelle DESOUCHES Responsable des ressources humaines Assistante de prévention

Participants à la démarche:

Date	Fonction	Nom	Prénom
juil-19	Enseignant artistique (Danse)	CHANUT	Olivier
août-19	Chargée de production	BRUNET	Virginie
août-19	Responsable administrative du département théâtre	LE ROUX	Catherine
août-19	Responsable des relations internationales et de la communication digitale	GRAELL-CALULL	Roser
août-19	Responsable des opérations comptables et budgétaires	CHAPPUT	Hélène
août-19	Chargée des ressources humaines	REIBEL-CASTRO	Camille
sept-19	Enseignante artistique (Théâtre)	RETORE	Catherine
sept-19	Enseignante artistique (Théâtre)	BEZANCON	Valérie
sept-19	Enseignante artistique (Théâtre)	ONNIS	Valérie
août-19	Responsable de la communication et recherche de mécénat	ROUSSEL	Delphine
sept-19	Enseignant artistique (Musique)	JACOB	Ariane
août-19	Agent d'accueil du département théâtre	JOURDE	Franck
août-19	Agent d'accueil du département théâtre	BELISE	Hubert
mai-24	Chargée de gestion administrative du département théâtre	SABADIE	Marine
mai-24	Responsable des ressources humaines	REIBEL-CASTRO	Camille
mai-24	Secrétaire générale	DESOUCHES	Emmanuelle

CIAMT



1 sur 1

Unités de travail (avec effectif)

	Intitulé	Composition	Effectifs 2019	Effectifs 2020	Effectifs 2021	Effectifs 2022	Effectifs 2023	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Effectifs 2026	Effectifs 2027	Effectifs 2028
1	Administration générale	Direction Directions pédagogiques Secrétariat général Scolarité Comptabilité Ressources humaines Chargé.e de gestion Assistent.e de direction Conseille.è.re aux études Assistent.e administrative	7	9	9	10	11	14				
2	Production-Communication-Relations internationales	Production Communication Relations internationales	3	3	1	2	2	5				
3	Département théâtre	Direction pédagogique Conseille.è.re aux études Coordinateur pédagogique Chargé.e de gestion administrative Agents d'accueil Enseignant.e.s	31	16	25	37	33	23				
4	Département Danse-Equipe pédagogique	Enseignant.e.s	18	24	64	32	30	29				
5	Département Musique-Equipe pédagogique Site Paris	Enseignant.e.s référent.e.s Enseignant.e.s	148	175	224	165	158	99				
6	Département Musique-Equipe pédagogique Site Boulogne-Billancourt	Enseignant.e.s référent.e.s Enseignant.e.s	47	86	115	46	49	34				

*Possibilité de créer une Unité de Travail (UT) "transverse" qui regroupe les risques communs à tous les salariés de l'entreprise



Grille de recueil

Pour décrire le travail réel, la méthodologie ITAMAMI de l'INRS classe les éléments de la situation de travail en 5 catégories: I(individu), T(tâche prévue), A (activité), MA (matériel), MI (Milieu)

La Tâche, c'est le travail prescrit. L'Activité, c'est ce que fait l'individu à son poste et ce que l'on observe (travail réel).

Afin de ne pas passer à côté de certains risques (par exemple parce que les salariés rattrapent des dysfonctionnements) il faut observer le travail réel (et compléter par un entretien si nécessaire)

1/On décrit et classe par catégorie les éléments de la situation de travail

2/L'activité décrit les situations dangereuses, les autres éléments décrivent les dangers (ou facteurs de risques pour l'individu): on met en relation dangers et situations dangereuses

3/On reporte les dangers et les situations dangereuses dans l'onglet évaluation et plan d'actions

Déterminants * liés à l'individu	Travail prescrit	Déterminants * liés à l'entreprise		Travail réel
INDIVIDU (Qui ?)	TACHE (Quoi faire ?)	MATERIEL (Avec quoi ?)	MILIEU (Où ? Quand ? Avec qui ?)	ACTIVITE (Comment ? De quelle manière ?)
Administration générale, production-communication	Travail au bureau	Cables électriques au sol	Tous les jours	En se déplaçant au sein du bureau
Administration générale, production-communication	Travail au bureau		Bureaux situés sur un boulevard très passant et très bruyant/Mauvaise isolation/Tous les jours	En travaillant depuis le bureau
Département Danse - Equipe pédagogique	Coactivité		Lieu d'accueil ouvert tardivement qui empêche l'échauffement avant le cours/Régulier	En donnant cours sans échauffement préalable
Département Danse - Equipe pédagogique	Déplacements		Sites multiples de cours/Tous les jours	En se déplaçant entre les différents lieux de cours
Département théâtre	Cours/Travail quotidien administratif		Manque d'aération/ventilation/émanations polluées liées au parking souterrain mitoyen et au transports en commun (RER,Métro,...) sur le site de travail/de cours/Tous les jours	En travaillant depuis le bureau/En donnant cours
Département théâtre	Cours/Travail quotidien administratif	Lumière artificielle	Tous les jours sur le site (locaux en sous-sol)	En travaillant depuis le bureau/En donnant cours
Département Musique Site Paris et Boulogne-Billancourt	Manutention		Occasionnel/sur le site de cours	En déplaçant les matériels (Piano par exemple)
Département Théâtre	Accueil du public		Tous les jours/Sur le site de travail	Travail isolé en soirée
Production-Communication	Coactivité		Tous les jours/Sur le site de travail ou bien les sites partenaires/En télétravail	En travaillant
Production-Communication	Déplacements		Régulier/ Sur les sites partenaires	En se déplaçant hors du bureau pour des rendez-vous et des événements
Production-Communication	Horaires de travail variables (prolongés hors des horaires officiels, le week-end)		Sur le site de travail ou bien les sites partenaires/En télétravail	Les horaires varient en fonction des urgences, des délais à tenir et des événements (concerts, spectacles)
Production-Communication	Interventions sur des sites extérieurs		Locaux dédiés dans le milieu du spectacle vivant (coulisses, plateaux, scènes, zones de chargement et de déchargement etc.)/Méconnaissance des lieux souvent mal éclairés/Régulier	En travaillant sur des événements sur les sites partenaires
Production-Communication	Transport de documents ou de matériel et manutention		Régulier/Sites partenaires	Pour les rendez-vous ou les événements, en emportant de la documentation ou du matériel (scotch, ciseaux, affiches, programmes en nombreux exemplaires, etc)



Tous les agents	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement		Tous les jours	En échangeant avec d'autres agents, étudiants, ou individus extérieurs à l'établissement par mail, par téléphone ou en face à face
Tous les agents	Missions à l'étranger		Rares/à l'étranger	En voyageant en avion
Tous les agents	Missions à l'étranger		Rares/à l'étranger	En empruntant les routes à l'étranger
Tous les agents	Missions à l'étranger		Rares/à l'étranger	En travaillant à l'étranger
Tous les agents administratifs	Travail administratif		Tous les jours/Au bureau/En télétravail	En travaillant au-delà des heures prévues, en cometant des erreurs, en ne respectant pas les délais
Tous les agents administratifs	Travail au bureau		Hiver/Bureaux non chauffés/mal isolés	En travaillant depuis le bureau
Tous les agents administratifs	Travail administratif		Tous les jours/Au bureau/En télétravail	En adoptant de mauvaises positions face à son ordinateur (écran, souris, clavier) pour travailler pendant des périodes prolongées
Tous les agents administratifs	Travail sur écran	Ecrans non adaptés (lumière bleue)	Tous les jours/Au bureau/En télétravail	En travaillant sur les écrans
Tous les agents administration générale, production-communication	Tâches urgentes ou demandes internes et externes		Régulier/Au bureau/En télétravail	En travaillant au-delà des heures prévues, en cometant des erreurs, en ne respectant pas les délais
Tous les agents administration générale, production-communication	Travail au bureau	Dossiers, mobiliers,...	Tous les jours/Sur le site de travail dans des petits bureaux encombrés	En travaillant sur site
Tous les agents administration générale, production-communication	Travail au bureau		Été/Bureaux non climatisés/mal isolés	En travaillant depuis le bureau

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

Estimation et priorisation des risques

1/ **Risque Brut** = Fréquence (F) d'exposition X Gravité (G) du dommage

F \ G	Accident bénin sans arrêt de travail (Coef 2)	Accident / Maladie entraînant un arrêt de travail (Coef 4)	Accident / Maladie entraînant des séquelles (Coef 8)	Accident / Maladie pouvant être mortel (Coef 16)
Rare- Exceptionnelle 1 x /mois (coef 2)	4	8	16	32
Courte - Occasionnelle 1 x /semaine (coef 4)	8	16	32	64
Fréquente - Régulière 1 x /jour (coef 8)	16	32	64	128
Longue - Permanente >4h /jour (coef 16)	32	64	128	256

3/ **Risque Résiduel (RR)** = RB / FA S'il n'existe aucune mesure alors RB=RR

RB \ FA	16	8	4	2
4	0,25	0,5	1	2
8	0,5	1	2	4
16	1	2	4	8
32	2	4	8	16
64	4	8	16	32
128	8	16	32	64
256	16	32	64	128

2/ **Facteurs d'Atténuation (FA)** du Risque Brut

Mesures existantes <i>Si plusieurs mesures: prendre celle ayant le FA le plus haut</i>	FA
Si aucune mesure n'existe	1
Instructions ⇒ signalisations, formation, consignes et/ou mesures orales...	2
EPI (Equipements de Protection Individuelle) ⇒ Chaussures de sécurité, masques, harnais...	4
EPC (Equipements de Protection Collective) ⇒ Mise en place de garde-corps, insonorisation du local, encoffrement de la pièce usinée, aspiration de poussières, ventilation, revêtements de sol antidérapants...	8
Prévention intrinsèque : Mesures supprimant ou diminuant le danger. Mesures de suppression ou diminution d'exposition. <i>Remplacer un produit chimique dangereux par un produit moins dangereux</i>	16

Priorisation des actions à mener pour RB et RR

Si **non conformité réglementaire** alors toujours **priorité 1**

Priorité 1	Risque inacceptable	Mise en œuvre urgente de mesures de réduction ou de suppression du RR.
Priorité 2	Risque non maîtrisé	Rechercher et mettre en œuvre des mesures de réduction du RR.
Priorité 3	Risque mal maîtrisé	Améliorer les mesures de réduction du RR.
Priorité 4	Risque Acceptable	Veiller à ce que les situations de travail ne se dégradent pas.

REÇU EN PREFECTURE
 le 14/06/2024
 Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200099188-20240614-2024_18-DE

Evaluation et plan d'actions

UNITE DE TRAVAIL : Administration générale		NOMBRE DE PERSONNES EXPOSEES : 14														
Séquences / Activités	Caractéristiques des situations dangereuses	Risques	Catégorie de risques (NRS)	F	C	SE	Estimation et priorisation		Plan d'actions							
							FA	RS	Actions d'identification envisagées	Responsabilité Fonction	Date prévisionnelle	Statut des actions	Impacte personnes	Impacte matériel		
Câbles électriques au sol	Travail au bureau	Chutes pouvant entraîner fractures, entorses ou blessures	2- Risques de chute de hauteur	16	16	256	8	32	Installation de gouttelettes pour fixer les câbles au sol	8	32	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Bureaux situés sur un boulevard très passant et très bruyant/Mauvaise isolation	Travail au bureau	Troubles auditifs, manque de concentration, céphalées	11- Risques et nuisances liés au bruit	16	4	64	8	8	Installation de rideaux occultants/isolants	8	8	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Contacts par Téléphone, Mail et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... Insultes, menaces, agressions, ...	17- Risques psychosociaux	16	16	256	1	256	Aucune	1	256	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/Formation des agents, gestion de stress et des conflits	Tous les agents	2024		0
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empêchement sur les temps de repos...	17- Risques psychosociaux	2	8	16	8	2	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	2	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		0
Vol longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	1	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		0
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	4- Risques routiers en mission	2	16	32	1	32	Aucune	1	32	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		0
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (tourista), épidémies (dengue, chikungunya, SRAS, choléra, grippe...), paludisme, etc.	18- Non catégorisé	2	16	32	4	8	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		0
Conditions climatiques particulières : pays chauds, pays froids, humidité, intempéries, travail en mer, arctique, ...	Missions à l'étranger	Inconfort thermique, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	2	8	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		0
Isolément de l'agent	Missions à l'étranger	L'éloignement et/ou l'isolement peut entraîner des comportements risqués, non prohibés ou tempérés par le groupe de travail ou la proximité familiale : vitesse excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels inappropriés... pouvant aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non-respect de la législation du pays.	17- Risques psychosociaux	2	16	32	1	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		0
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires.	18- Non catégorisé	2	8	16	1	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		0
Inadéquité physique/Méconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc.)	18- Non catégorisé	2	16	32	4	8	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		0
Volume trop important et trop fréquentement	Réunions	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	1	64	Aucune	1	64	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication	Tous les agents	2024		0
Manque d'anticipation	Tâches urgentes ou demandes internes et externes	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	1	64	Aucune	1	64	Mise en place de procédures et meilleure anticipation des besoins	Tous les agents	2024		0
Charge de travail inadéquate aux effectifs	Travail administratif	Risques psychosociaux: Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents,...	17- Risques psychosociaux	16	8	128	8	16	Création de postes/Recours à du personnel ponctuel	8	16	Créer de nouveaux postes en fonction des besoins des services	Direction/Ressources humaines	2024		0
Bureau non chauffé/mal isolés	Travail au bureau	Froid, douleurs musculaires et articulaires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	4	8	8	1	Installation de rideaux occultants/isolants	8	1	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Ouvriers / Sours / Ecran : travail en position fixe de la tête, du cou et des bras pendant des périodes prolongées.	Travail au bureau	Troubles musculo-squelettiques: Douleurs/ Arthrites/ Tendinites poignets et mains / Cervicalgies	1- Risques de trébuchements, heurts ou autre perturbation du mouvement	16	8	128	2	64	Fourniture de fascicules de bonnes pratiques	2	64	Achat de matériels ergonomiques	Direction	2025		0
Bureaux petits et encombrés	Travail au bureau	Risques de chutes, de hauteur...	1- Risques de trébuchements, heurts ou autre perturbation du mouvement	16	16	256	1	256	Aucune	1	256	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Bureaux collectifs	Travail au bureau	Risques psychosociaux: Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents,...	17- Risques psychosociaux	16	8	128	8	16	Fourniture de casques pour appels téléphoniques/Recours au télétravail des agents en alterné	8	16	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Relations permanentes avec les collègues, partenaires, prestataires, qui n'ont pas les mêmes façons de voir, les mêmes besoins/préférences et ne sont pas forcément disposés à collaborer au même moment	Travail collaboratif	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Tensions entre les agents, partenaires, prestataires.	17- Risques psychosociaux	16	8	128	1	128	Aucune	1	128	Mise en place de procédures et meilleure anticipation des besoins	Tous les agents	2024		0
Ecrans	Travail sur écran	Fatigue oculaire/ vue de plus en plus trouble au fur et à mesure de l'effort, des picotements et rougeurs oculaires, des larmoiements, des clignements intenses/des papillons, diplopie, syndrome de l'œil sec, ...	15- Risques liés aux ambiances lumineuses	16	8	128	2	64	Achats de nouveaux matériels (écrans plus grands, doubles écrans...)	2	64	Poursuivre le remplacement des outils informatiques	Direction	2025		0
Bureaux non climatisés/mal isolés	Travail au bureau	Inconfort thermique, coup de chaud, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	4	8	2	8	Installation de rideaux occultants/isolants et de ventilateurs/Recours au télétravail en cas de fortes chaleurs	2	8	Changements de locaux	Direction	sept-24		0
Isolément de l'agent	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	2	32	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Réalisation de bilans annuels personnalisés	Manager/Ressources humaines	2025		0
Mauvaise intégration des arrivants/Perte de cohésion	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	2	32	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Mise en place de moments de convivialité entre les agents	Direction	juil-24		0
Temps de travail décalés/Temps de repos non respectés/Dissociation vie privée et vie professionnelle	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	2	32	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Mise en place d'une charte de déconnexion	Direction/Ressources humaines	2025		0
Présence de Matériaux Inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à affûter, photocopieurs, four à micro-onde...)	Travail au bureau	Incendies	13- Risques d'incendie/d'explosion	16	16	256	8	32	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/Ressources humaines	2025		0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0
						0		0			0					0

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

Evaluation et plan d'actions

UNITE DE TRAVAIL : Production-Communication-Relations Internationales

NOMBRE DE PERSONNES EXPOSEES : 5

Repérage des dangers et identification des risques			Estimation et priorisation				Plan d'actions							
Dangers identifiés	Description des situations dangereuses	Risques	Catégorie de risques INRS			Mesures de prévention existantes		Actions d'amélioration envisagées		Chargé du suivi de l'action	Date prévisionnelle	Date de réalisation	FA après amélioration	RS après amélioration
			F	G	RS	FA	RS							
Câbles électriques au sol	Travail au bureau	Chutes pouvant entraîner fractures, entorses ou blessures	16	16	256	Installation de goulottes pour fixer les câbles au sol	8	32	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Bureaux situés sur un boulevard très passant et très bruyant/Mauvaise isolation	Travail au bureau	Troubles auditifs, manque de concentration, céphalées	16	4	64	Installation de rideaux occultants/isolants	8	8	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Sollicitations extérieures dérangées aux missions de l'agent	Coactivité	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	8	8	64	accueil de stagiaires et de volontaires pour seconder les agents	8	8	Procédures à revoir avec les lieux d'accueil/révision des fiches de poste des agents	Direction/Production/Communication/Ressources humaines	2024			0
Déplacements hors du bureau pour des rendez-vous et des événements	Déplacements	Risques psychosociaux : Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents...	8	8	64	accueil de stagiaires et de volontaires pour seconder les agents	8	8	Procédures à revoir avec les lieux d'accueil/révision des fiches de poste des agents	Direction/Production/Communication/Ressources humaines	2024			0
Horaires de travail variables (prolongé hors des horaires officiels, le week-end)	Les horaires varient en fonction des urgences, des délais à tenir et des événements (concerts, spectacles)	Risques psychosociaux : Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, Vie privée impactée, temps de repos épuisé...	8	8	64	Mise en place des horaires variables et temps de travail à récupérer par les agents en temps de repos et accueil de stagiaires et de volontaires pour seconder les agents	8	8	Procédures à revoir avec les lieux d'accueil/révision des fiches de poste des agents	Direction/Production/Communication/Ressources humaines	2024			0
Locaux défectueux dans le milieu du spectacle vivant (couloirs, plateaux scénés, zones de chargement et de déchargement etc.)/Méconnaissance des lieux souvent mal éclairés	Interventions sur des sites extérieurs	Risques de chutes, de heurts, fractures, entorses...	8	16	128	Recrutement de régisseurs sur les événements	8	16	Création de poste permanent de régisseur?	Direction/Production/Ressources humaines	2025			0
Transport de documents ou de matériel et manutention	Pour les rendez-vous ou les événements, il faut de la documentation ou du matériel (scotch, ciseaux, affiches, programmes en nombreux exemplaires, etc)	Troubles musculo-squelettiques	8	8	64	accueil de stagiaires et de volontaires pour seconder les agents	8	8	Envisager d'avoir recours à un coursier lorsque le volume est trop important/Achat de matériels de transport (Diablies,...)	Direction/Communication/Ressources humaines	2024			0
Contacts par Téléphone, Mails et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... Insultes, menaces, agressions, ...	16	16	256	Aucune	1	256	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/Formation des agents: gestion du stress et des conflits	Tous les agents	2024			0
Volume trop important et trop fréquemment	Réunions	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	8	8	64	Aucune	1	64	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication	Tous les agents	2024			0
Manque d'anticipation	Tâches urgentes ou demandes internes et externes	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	8	8	64	Aucune	1	64	Mise en place de procédures et meilleure anticipation des besoins	Tous les agents	2024			0
Charge de travail inadaptée aux effectifs	Travail administratif	Risques psychosociaux : Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents...	16	8	128	Création de postes/Recours à du personnel ponctuel	8	16	Créer de nouveaux postes en fonction des besoins des services	Direction/Ressources humaines	2024			0
Bureaux non chauffés/mal isolés	Travail au bureau	Froid, douleurs musculaires et articulaires	2	4	8	Installation de rideaux occultants/isolants	8	1	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Claviers / Souris / Ecran : travail en position fixe de la tête, du cou et des bras pendant des périodes prolongées	Travail au bureau	Troubles musculo-squelettiques: Douleurs / Arthrites / Tendinites poignets et mains / Cervicalgies	16	8	128	Fourniture de fascicules de bonnes pratiques	2	64	Achat de matériels ergonomiques	Direction	2024			0
Bureaux petits et encombrés	Travail au bureau	Risques de chutes, de heurts...	16	16	256	Aucune	1	256	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Bureaux collectifs	Travail au bureau	Risques psychosociaux : Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents...	16	8	128	Fourniture de casques pour appels téléphoniques/Recours au télétravail des agents en alterné	8	16	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Relation permanentes avec les collègues, permanences, prestataires, qui n'ont pas les mêmes façons de voir, les mêmes délais/priorités et ne sont pas forcément disposés à...	Travail collaboratif	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...	16	8	128	Aucune	1	128	Mise en place de procédures et meilleure anticipation des besoins	Tous les agents	2024			0
Ecrans	Travail sur écran	Fatigue oculaire, vue de plus en plus trouble au fur et à mesure de l'effort, des picotements et rougeurs oculaires, des larmoiements, des clignements intermitteints des paupières, céphalées, syndrome de l'œil sec, ...	16	8	128	Achats de nouveaux matériels (écrans plus grands, doubles écrans,...)	2	64	Poursuivre le remplacement des outils informatiques	Direction	2025			0
Bureaux non climatisés/mal isolés	Travail au bureau	Inconfort thermique, coup de chaud, fatigue	2	4	8	Installation de rideaux occultants/isolants et de ventilateurs/Recours au télétravail en cas de fortes chaleurs	2	4	Changements de locaux	Direction	sept-24			0
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empiètement sur les temps de repos, ...	2	8	16	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	2	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Voi longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (tourista), épidémies (dengue, Chikungunya, SRAS, choléra, grippe...), paludisme, etc	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de...	4	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Conditions climatiques particulières : pays chauds, pays froids, humidité, intempéries, travail en mer, altitude, ...	Missions à l'étranger	Inconfort thermique, fatigue	2	8	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Isolement de l'agent	Missions à l'étranger	L'éloignement et/ou l'isolement peut entraîner des comportements risqués, non prohibés ou tempérés par le groupe de travail ou la proximité familiale : vitesse excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels inappropriés... pouvant aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non-respect de la législation du pays.	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0



Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation				Plan d'actions							
Dangers identifiés	Description des situations dangereuses	Risques	Catégorie de risques INRS	F	G	NR	Mesures de prévention existantes	FA	NR	Actions d'amélioration envisagées	Charge de pilotage de l'action	Date prévisionnelle	Date de réalisation	FA après amélioration	NR après amélioration
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires,	18- Non catégorisé	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Insécurité physique/Méconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc.)	18- Non catégorisé	2	16	32	limiter les zones de voyages des agences et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de	4	6	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Isolément de l'agent	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Réalisation de bilans annuels personnalisés	Managers/Ressources humaines	2025			0
Mauvaise intégration des arrivants/Perte de cohésion	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Mise en place de moments de convivialité entre les agents	Direction	juil-24			0
Temps de travail dépassé/Temps de repos non respectés/Dissociation Vie privée et vie professionnelle	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	8	8	64	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	32	Mise en place d'une charte de déconnexion	Direction/Ressources humaines	2025			0
Présence de Matériaux inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à affranchir, photocopieurs, four à micro-ondes...)	Travail au bureau	Incendies	13- Risques d'incendie, d'explosion	16	16	256	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/Ressources humaines	2025			0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200039188-2024-06-14-2024_18-DE

Evolution et plan d'actions

UNITÉ DE TRAVAIL		Département théâtre	NOMBRE DE PERSONNES EXPOSÉES											23
Risque / Situation	Caractéristiques des situations dangereuses	Risque	Compagne de risques liés	Estimation et priorisation		Plan d'actions								
				F	SE	Moyens de prévention existants	FA	SE	Actions d'amélioration	Département de l'Etat	Année	14 agents indiqués	14 agents indiqués	
Locaux en sous-sol / Manque d'aération/ventilation/émissions polluées liées au parking souterrain moyen et aux REE et Métrô	Cours à dispenser	Céphalées, fatigue, allergies, tensions musculaires, mauvaise organisation du corps pendant l'effort, Pathologies respiratoires, crises d'angoisse, Cancers, sécheresse oculaire...	12- Risques liés aux ambiances thermiques	16	154	Inciations à sortir entre les cours à l'extérieur	2	138	Interventions de SEMPARISSENE pour contrôler les niveaux de pollution	SEMPARISSENE	2024			0
Locaux en sous-sol / Manque d'aération/ventilation/émissions polluées liées au parking souterrain moyen et aux REE et Métrô	Travail quotidien pour les agents administratifs	Céphalées, fatigue, allergies, tensions musculaires, Pathologies respiratoires, crises d'angoisse, Cancers, sécheresse oculaire...	12- Risques liés aux ambiances thermiques	16	154	Inciations à prendre des pauses régulières à l'extérieur	2	138	Interventions de SEMPARISSENE pour contrôler les niveaux de pollution	SEMPARISSENE	2024			0
Lumière artificielle/Local en sous-sol	Cours à dispenser	Fatigue visuelle, céphalées, fatigue, insomnie	15- Risques liés aux ambiances lumineuses	16	64	Inciations à sortir entre les cours à l'extérieur	2	62	Achat de matériel de luminothérapie	Département théâtre	2024			0
Lumière artificielle/Local en sous-sol	Travail quotidien pour les agents administratifs	Fatigue visuelle, céphalées, fatigue, insomnie	15- Risques liés aux ambiances lumineuses	16	64	Inciations à prendre des pauses régulières à l'extérieur	2	62	Achat de matériel de luminothérapie	Département théâtre	2024			0
Travail isolé en soirée	Accueil du public	Aggressions, menaces, stress, anxiété	17- Risques psychosociaux	16	154	Poste de sécurité du forum des halles juste en face de l'accueil du département théâtre	4	64	Recrutement d'agents d'accueil supplémentaires ou intervenants ponctuels pour venir en appui et éviter le travail isolé/Reorganisation des cycles de travail	Département théâtre/Recources humaines	2025			0
Contacts par Téléphones, Mails et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations..., harcèlement moral ou sexual confits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... insultes, menaces, agressions, ...	17- Risques psychosociaux	16	154	Aucune	1	154	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/Formation des agents: gestion du stress et des conflits	Tous les agents	2024			0
Charge de travail inadaptable aux effectifs	Travail administratif	Risques psychosociaux: Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents...	17- Risques psychosociaux	16	128	Création de postes/recours à du personnel ponctuel	8	16	Créer de nouveaux postes en fonction des besoins des services	Direction/Recources humaines	2024			0
Bureaux non chauffés/maî isolés	Travail au bureau	Froid, douleurs musculaires et articulaires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	4	Radiateurs électriques dans les bureaux	4	2	Déménagement	Direction	2023			0
Openers / Souris / Écran : travail en position fixe de la tête, du cou et des bras pendant des périodes prolongées	Travail au bureau	Troubles musculo-squelettiques: Douleurs / Arthrites / Tendinites poignets et mains / Cervicalgies	3- Risques de trébuchement, heurts ou autre perturbation du mouvement	16	112	Fourniture de fascicules de bonnes pratiques	2	64	Achat de matériels ergonomiques	Direction	2024			0
Bureaux collectifs	Travail au bureau	Risques psychosociaux: Stress, troubles de la concentration et/ou du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, tensions entre les agents...	17- Risques psychosociaux	16	112	Recours au télétravail des agents en alterné	8	16	Déménagement	Direction	2023			0
Ecrans	Travail sur écran	Fatigue oculaire/ou de plus en plus trouble au fur et à mesure de l'effort, des picotements et rougeurs oculaires, des larmoiements, des clignements intempestifs des paupières, céphalées, syndrome de l'œil sec, ...	15- Risques liés aux ambiances lumineuses	16	112	Achats de nouveaux matériels (écrans plus grands, doubles écrans,...)	2	64	Poursuivre le remplacement des outils informatiques	Direction	2025			0
Isolément de l'agent	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	2	16	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	6	Réalisation de bilans annuels personnalisés	Managen/Recources humaines	2025			0
Mauvaise intégration des amariants/Perte de cohésion	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	2	16	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	6	Mise en place de moments de convivialité entre les agents	Direction	juil-24			0
Temps de travail dépassé/Tempo de repos non respecté/Dissociation Vie privée et vie professionnelle	Recours au télétravail	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	2	16	Réévaluations régulières des demandes (au moins 1 fois par an) et contrôle du temps de travail	2	6	Mise en place d'une charte de décongestion	Direction/Recources humaines	2025			0
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empiètement sur les temps de repos, ...	17- Risques psychosociaux	2	16	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Vol longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	4- Risques routiers en mission	2	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (dysurie), épidémies (dengue, chikungunya, S.M.A.S, choléra, grippe...), paludisme, etc	18- Non catégoriel	2	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	6	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Conditions climatiques particulières : pays chauds, pays froids, humidité, intempéries, travail en mer, altitude, ...	Missions à l'étranger	Incfort thermique, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	6	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Isolément de l'agent	Missions à l'étranger	L'isolement et/ou l'isolement peut entrainer des comportements risqués, non prohibés ou temporisés par le groupe de travail ou la proximité familiale: vitesse excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels irresponsables... peuvent aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non respect de la législation du pays.	17- Risques psychosociaux	2	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires.	18- Non catégoriel	2	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Insécurité physique/Miconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc).	18- Non catégoriel	2	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	6	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Présence de Matériaux inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à afficher, photocopieurs, four à microondes, ...)	Travail au bureau	Incendies	13- Risques d'incendie/explosion	16	154	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habilitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/Recources humaines	2025			0
Manque de WiFi sur le site de travail	Travail au bureau/en cours	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations, dépression...	17- Risques psychosociaux	16	112	Aucune	1	112	Demande d'installation du WiFi au sein du bâtiment (en cours)	Ville de Paris/SEMPARIS SEINE	2024			0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0
					0			0						0

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

Evaluation et plan d'actions

UNITE DE TRAVAIL :	Département Danse-Equipe pédagogique	nombre de personnes exposées :	29
--------------------	--------------------------------------	--------------------------------	----

Séances identifiées	Caractéristiques des situations dangereuses	Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation				Plan d'actions					
		Risques	Categorie de risques NIS	F	G	HA	Mesures de prévention envisagées	FA	HA	Actions d'exploitation envisagées	Responsable	Date probabilité	Lieu de réalisation	Prévu après l'évaluation	Prévu après l'exploitation
Lien d'accueil ouvert uniquement qui empêche l'échouement avant le cours	Cours à dispenser sur les lieux partenaires	Blessures	3- Risques de trébuchements, heurts ou autre perturbation du mouvement	8	8	64	Aucune	1	64	Regroupement des lieux de cours à long terme en un seul lieu	Direction	2025			0
Déplacements entrées différents lieux de cours	Cours à dispenser sur les lieux partenaires	Accidents de la route, stress, anxiété.	4- Risques routiers en mission	16	16	256	Aucune	1	256	Regroupement des lieux de cours à long terme en un seul lieu	Direction	2025			0
Contacts par Téléphone, Mail, et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... Insultes, menaces, agressions, ...	17- Risques psychosociaux	16	16	256	Aucune	1	256	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/Formation des agents: gestion du stress et des conflits	Tous les agents	2024			0
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empiètement sur les temps de repos, ...	17- Risques psychosociaux	2	8	16	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	2	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Vol longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	4- Risques routiers en mission	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (tourista), épidémies (dengue, chikungunya, Zika, choléra, grippe...), paludisme, etc	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacements à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Conditions climatiques particulières: pays chauds, pays froids, humidité, tempérés, travail en mer, altitude, ...	Missions à l'étranger	Inconfort thermique, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Isolément de l'agent	Missions à l'étranger	L'éloignement et/ou l'isolement peut entrainer des comportements risqués, non prohibés ou tempérés par le groupe de travail ou la proximité familiale - visuel excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels inappropriés... pouvant aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non-respect de la législation du pays.	17- Risques psychosociaux	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires,	18- Non catégorisé	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Insécurité physique/Méconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc).	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacements à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Présence de Matériaux inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à affûter, photocopieur, tour à micro-ondes, ...)	Travail au bureau	Incendies	13- Risques d'incendie/d'explosion	16	16	256	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/ressources humaines	2025			0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0
															0



CIAMT

Evaluation et plan d'actions

UNITE DE TRAVAIL : Département Musique
Equipe pédagogique Site

NOMBRE DE PERSONNES EXPOSEES :

99

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions						
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Risques	Catégorie de risques (NRS)	F	D	NR	Mesures de prévention existantes	FA	NR	Actions d'amélioration envisagées	Chargé de la mise en œuvre	Année prévisionnelle	Date de validation	FA après évaluation	NR après évaluation
Manutention manuelle (piano par exemple à déplacer)	Cours à dispenser	Blessures	6- Risques liés à la manutention mécanique	4	8	32	Aucune	1	32	Procédures à revoir avec les lieux d'accueil	Direction pédagogique	2024			0
Contact par Téléphone, Mails et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... Insultes, menaces, agressions ...	17- Risques psychosociaux	16	16	256	Aucune	1	256	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/Formation des agents: gestion du stress et des conflits	Tous les agents	2024			0
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empiètement sur les temps de repos, ...	17- Risques psychosociaux	2	8	16	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	2	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Vol longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les voyages en train, les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	4- Risques routiers en mission	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (tourista), épidémies (dengue, chikungunya, SRAS, choléra, grippe...), paludisme, etc	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Conditions climatiques particulières : pays chauds, pays froids, humidité, intempéries, travail en mer, altitude, ...	Missions à l'étranger	Inconfort thermique, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024			0
Isolément de l'agent	Missions à l'étranger	L'éloignement et/ou l'isolement peut entraîner des comportements risqués, non prohibés ou tempérés par le groupe de travail ou la proximité familiale : vitesse excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels inappropriés... peuvent aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non-respect de la législation du pays.	17- Risques psychosociaux	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires,	18- Non catégorisé	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Insécurité physique/Méconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc).	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/Fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024			0
Présence de Matériaux inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à affranchir, photocopieurs, four à micro-ondes,...)	Cours à dispenser	Incendies	13- Risques d'incendie/d'explosion	16	16	256	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habilitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/Ressources humaines	2025			0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0
						0			0						0

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

UNITE DE TRAVAIL :		Département musique-Equipe pédagogique Site Boulogne-Billancourt						NOMBRE DE PERSONNES EXPOSEES :		3				
Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation				Plan d'actions						
Dangers identifiés	Caractéristiques des situations dangereuses	Risques	Catégorie de risques IRSI	F	G	R	Mesures de prévention existantes	FA	R	Actions d'amélioration envisagées	Chargé du suivi de l'action	Date prévisionnelle	Date de réalisation	Etat des réalisations
Manutention manuelle (pisto par exemple à déplacer)	Cours à dispenser	Blessures	6 Risques liés à la manutention mécanique	4	8	32	Aucune	1	32	Procédure à revoir avec les lieux d'accueil	Direction pédagogique	2024		
Contact par Téléphone, Mails et en personne	Contact avec d'autres agents, étudiants ou personnes extérieures à l'établissement	Risques psychosociaux : stress, troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes... Injures, menaces, agressions, ...	17- Risques psychosociaux	16	16	256	Aucune	1	256	Mise en place de procédures et clarification des axes de communication/formation des agents: gestion du stress et des conflits	Tous les agents	2024		
Décalage horaire	Missions à l'étranger	stress, anxiété, empiètement sur les temps de repos, ...	17- Risques psychosociaux	2	8	16	Temps de récupération supplémentaires accordés aux agents qui voyageraient pendant les temps de repos habituels	8	2	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		
Vol longue distance	Missions à l'étranger	Troubles circulatoires	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		
Voyages routiers à l'étranger	Missions à l'étranger	Accidents de la route, stress, anxiété, fatigue	4- Risques routiers en mission	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		
Exposition aux maladies du voyageur	Missions à l'étranger	Pathologies infectieuses et parasitaires selon les pays : gastroentérite (tourista), épidémies (dengue, chikungunya, SRAS, choléra, grippe...), paludisme, etc	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		
Conditions climatiques particulières : pays chauds, pays froids, humidité, intempéries, travail en mer, altitude, ...	Missions à l'étranger	Inconfort thermique, fatigue	12- Risques liés aux ambiances thermiques	2	8	16	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination	2	8	Privilégier les participations en visioconférences et limiter les voyages longue distance	Tous les agents	2024		
isolement de l'agent	Missions à l'étranger	L'éloignement et/ou l'isolement peut entraîner des comportements risqués, non prohibés ou tempérés par le groupe de travail ou la proximité familiale : vitesse excessive, excès alimentaires, consommation d'alcool et de psychotropes, comportements individuels inappropriés... pouvant aller jusqu'à une compromission juridique personnelle par non-respect de la législation du pays.	17- Risques psychosociaux	2	16	32	Aucune	1	32	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		
L'alimentation pendant les déplacements : irrégulière, déséquilibrée, trop abondante et/ou alcoolisée et difficilement identifiable	Missions à l'étranger	Facteur d'obésité et de risque cardiovasculaire pour le personnel à l'étranger, allergies alimentaires.	18- Non catégorisé	2	8	16	Aucune	1	16	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		
Insécurité physique/Méconnaissance des habitudes sur le lieu de mission	Missions à l'étranger	Risque physique des travailleurs à l'étranger (accidents, agressions, etc).	18- Non catégorisé	2	16	32	Limiter les zones de voyages des agents et informer sur les risques rencontrés au sein du pays de destination/fourniture du certificat de maintien de sécurité sociale à l'étranger en cas de déplacement à l'étranger	4	8	Privilégier les participations en visioconférences	Tous les agents	2024		
Présence de matériaux inflammables, outils informatiques, utilisation de machines électriques (Machines à affranchir, photocopieurs, four à micro-ondes...)	Cours à dispenser	Incendies	13- Risques d'incendie/d'explosion	16	16	256	Installation d'extincteurs, formation des agents aux premiers secours, habitations électriques et utilisation d'extincteurs	8	32	Mise en place de procédures d'évacuation	Direction/Ressources humaines	2025		
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					
						0			0					



Liste selon brochure ED 840 de l'INRS: <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20840>

- 1- Risques de trébuchements, heurts ou autre perturbation du mouvement
- 2- Risques de chute de hauteur
- 3- Risques liés aux circulations internes des véhicules
- 4- Risques routiers en mission
- 5- Risques liés à la charge physique de travail
- 6- Risques liés à la manutention mécanique
- 7- Risques liés aux produits, émissions et déchets
- 8- Risques liés aux agents biologiques
- 9- Risques liés aux équipements de travail
- 10- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- 11- Risques et nuisances liés au bruit
- 12- Risques liés aux ambiances thermiques
- 13- Risques d'incendie, d'explosion
- 14- Risques liés à l'électricité
- 15- Risques liés aux ambiances lumineuses
- 16- Risques liés aux rayonnements
- 17- Risques psychosociaux
- 18- Non catégorisé

Pour aller plus loin:

PRESANCE

<http://www.fmpcisme.org/>

Ex : Fiches par métiers

REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-075-200039188-20240614-2024_18-DE

Préfecture de Police

75-2024-06-14-00029

Arrêté n° 2024-00800 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
prévention et secours civiques

Arrêté N° 2024-00800

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 240029 du 13 mai 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 05 juin 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Protection Civile Paris-Seine, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

Mme ALVES Amélie (Seine-et-Marne)	M. MANSO Gwendal (Landes)
M. BERGÖEND Lancelot (Seine-Saint-Denis)	Mme MONTAGNAC Vincente (Paris)
M. DA SILVA Tomas (Yvelines)	Mme MORYOUSSEF Claire (Paris)
M. KOSIANSKI Romain (Hérault)	Mme PASQUET Sophie (Paris)
M. LAMY-SMITH Etienne (Hauts-de-Seine)	-

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 14 juin 2024

Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-06-14-00030

Arrêté N° 2024-00801 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur aux
premiers secours

Arrêté N° 2024-00801

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

Vu l'annexe 240031 du 13 mai 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 05 juin 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par le Comité départemental de Paris de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, à Paris 4e (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

Mme BES Nathalie (Paris) M. CHILAH Mohamed (Allier) M. GUNESLIK Arzu (Paris)	M. POGGI-TRÉBOSC Luca (Paris) M. SAHRAOUI Massinissa (Seine-Saint-Denis) M. THILLOU Leo (Paris)
--	---

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 14 juin 2024

Pour le préfet de Police
Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signer :Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2024-06-14-00031

Arrêté n° 2024-00802 Portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2024-00802

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe 240030 du 13 mai 2024 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 05 juin 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le Rectorat de l'Académie de Créteil, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. BENEZ Olivier (Seine-et-Marne)	Mme LEROY Karine (Val-de-Marne)
Mme BOYER Téo (Seine-Saint-Denis)	Mme LE SUAVÉ Caroline (Val-de-Marne)
Mme CAUDRON Nathalie (Val-d'Oise)	M. MENARD Etienne (Seine-Saint-Denis)
M. CAZAUBON Mathieu (Seine-Saint-Denis)	Mme MÉNARD Véronique (Seine-Saint-Denis)
Mme CLÉMENT Olivia (Val-de-Marne)	Mme MOLINIÉ Elisa (Oise)
Mme GAUDICHE Raphaëlle (Seine-Saint-Denis)	M. PETERS Romain (Seine-Saint-Denis)
M. GIRAUDI Grégory (Seine-et-Marne)	M. PINZARRONE Carlo (Paris)
M. IZOUINE Zinedine (Val-de-Marne)	M. SYANEC Maxime (Seine-Saint-Denis)
Mme JELASSI Sabrina (Côtes-d'Armor)	-

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 14 juin 2024

Pour le préfet, Secrétaire général
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé :Colonel Sébastien ALVAREZ

2024-00802